

Régionale d'Elevage

Martigues

dimanche 24 novembre 2019



Club des Chiens Tibétains de France



Articles pour chiens et chats - Handling

VDV

Zone artisanale la Combe
83690 SALERNES

Tel: 0033(0)4.94859150
Fax 0033(0)4.94859155

van de velde



Site: www.vdv-vandevelde.com

Contact: contact@vdv-vandevelde.com

Spécialiste du Prêt à porter pour chien et chat



Vente aux particuliers et aux professionnels

Un choix de plus de 40 marques

Adresse: Kermorin 29150 CAST

Site: www.unchiendanslemarais.com

Tel: +33(0)2 98 73 67 08

Mob: +33(0) 6 18 83 14 74

+33(0) 6 16 72 83 74

Mail: info@ucdlm.com



CLUB DES CHIENS TIBETAINS DE FRANCE

Epagneul du Tibet – Lhasa Apso – Shih-Tzu – Terrier du Tibet

Affilié à la Société Centrale Canine

Siège social : 4 impasse des Cotilles – Argnat - 63530 SAYAT

Site internet : www.chienstibetains.com

Exposition Régionale d'Élevage

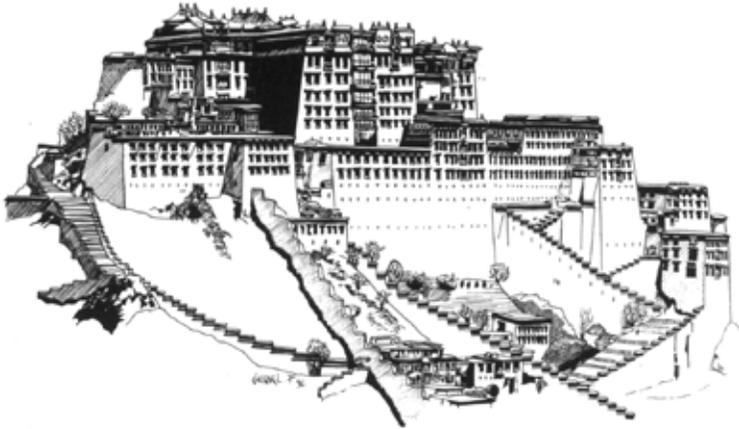
Sous le haut patronage de M. le Président de la SCC,

Et l'aimable autorisation de la Sté Canine Régionale

Provence Alpes Côte d'Azur

Attribution du Lion d'Or du Club

comptant pour le Championnat du Club



Martigues (13)

Dimanche 24 Novembre 2019

Sponsor officiel :

NESTLE PROPLAN PURINA PET CARE

JURY

Juge Pressenti : M. Patrick DEWAELE

Epagneul Tibétain - Lhasa Apso - Shih-Tzu -Terrier du Tibet

TAN et Confirmations : Mme Véronique ALAVOINE

Assessorat : M. Gauthier LEQUAIN

HORAIRES

9 h	Entrée des chiens et collation de bienvenue
10 h	Début des jugements - TAN et Confirmations
12 h 30	Pause Déjeuner
14 h	Reprise des jugements

A partir de 15 h 00

- Désignation des 4 Meilleurs de chaque race
- Meilleur Chien Tibétain de la Régionale d'Élevage

REMISE DES PRIX ET RÉCOMPENSES

CLASSE ELEVAGE

Pour trois à cinq chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle produits par le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents, déjà **engagés dans une classe Individuelle** (Ouverte, Intermédiaire, Jeune, Puppy, Baby, Champion, Vétéran).

La classe élevage sera jugée sur l'homogénéité et départagée dans le ring d'honneur.

LOT REPRODUCTEUR

Pour s'engager dans cette classe tous les chiens inscrits doivent être impérativement engagés à titre individuel. Le lot reproducteur comprend le géniteur (mâle ou femelle) et sa descendance (au minimum 5 sujets issus de première génération).

Inscription avant 14 heures

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bienvenue à la Régionale d'Élevage organisée à Martigues, pour la première année.

Nous devons chaudement remercier M. Le Président de la société canine Midi Côte d'Azur, pour son accueil et à nos délégués régionaux, Véronique et ses adjoints, toujours au top.

Et enfin, j'adresse tous mes remerciements à vous, exposants, à notre juge pour avoir accepté de venir départager tous nos tibétains.

Ces temps de sélection sont importants pour nos chiens, ils nous permettent de faire le point, d'échanger, d'aider la commission d'élevage à faire des choix.

Passez tous une bonne journée dans la convivialité. Notre sport cynophile se doit de rester un plaisir et pas un lieu de vindictes et de jalousie.

Bonne journée à tous et bien amicalement.

Lydie ESTRU

Présidente du Club des Chiens Tibétains de France



SPONSOR
NESTLE PRO PLAN PURINA PET CARE



Comité du C.C.T.F.

● BUREAU

Mme Lydie ESTRU – Présidente

M. Patrick DEWAELE - vice-président

Mme Annette MORIN - vice-présidente

Mme Véronique ALAVOINE - secrétaire

Mme Frédérique CHANCEL-AGUIRRE - trésorière

● MEMBRES

M. Christian BRINGOLET

M. Franck DELMAS

M. Alphonse KERN

Mme Coralie LE DELAS

M. Didier MARTINET

Mme Martine SAUZET M.

Jean Luc VAZEILLES

● PRESIDENTS D'HONNEUR

Mme Simonne CHAUVIN-DAROUX (Présidente fondatrice du CCTF)

M. Jean Claude METANS

● MEMBRE D'HONNEUR

Mme Ginette BOUVRET (Membre fondatrice du CCTF)

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES RÉGIONALES DU C.C.T.F AVEC ATTRIBUTION DU LION D'OR

Article 1 : Organisation

Les Expositions Régionales d'Élevage seront organisées par les délégations Régionales du C.C.T.F.

Arrivée et Jugement : l'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 9 heures. Les jugements commenceront à 10 heures précises.

Logement des chiens : Aucune cage n'est prévue par l'organisateur, des espaces seront aménagés pour les exposants. Sortie des Chiens : Les chiens pourront quitter l'exposition après remise des slips de jugements et récompenses.

Affichage : aucun panneau n'est autorisé, de même la distribution de prospectus est interdite.

Annulation : en cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement seront remboursés sous déduction des frais déjà engagés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation non récupérables.

Engagements : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception :
A/ de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines.

B/ de celles qui appartiennent à une association non affiliée à la S.C.C. Seront refusés :

A/ les inscriptions parvenues après la date des engagements.

B/ les engagements « au poteau » le jour de l'exposition.

C/ toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite de la classe Lot d'Élevage et Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris (cf. feuille d'engagement).

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé, la semaine précédant l'exposition, la carte d'exposant qui devra être présentée à l'entrée. Seuls les chiens inscrits à un Livre d'Origine Reconnu par la F.C.I. peuvent être acceptés « ne concourant pas ».

Article 2 : Obligations de l'Exposant

Pour participer aux épreuves de sélection en Régionales d'Élevage, les sujets présentés doivent être inscrits au Livre des Origines Français (L.O.F.) ou à tout autre livre des origines reconnu par la F.C.I. Les chiens non inscrits à un livre d'origine (titre initial) sont également admis. L'exposant accepte de façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de l'exposition mentionnés ci-dessus. En conséquence l'exposant exonère spécialement et entièrement le club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers...) survenus à son chien ou causés par lui à lui-même ou à autrui. L'exposant certifie sur l'honneur que son chien ou son chenil n'est pas à sa connaissance au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et s'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici le jour de l'exposition. En cas de fausses déclarations, l'exposant accepte d'ores et déjà de se voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de son chien et son exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Article 3 : Titres pouvant être attribués

Les qualificatifs des R.E. auront valeur de « **spéciales de race** » et seront pris en compte pour les cotations (cf. grille de cotation en vigueur). Différents « titres » pourront être décernés lors de la R.E. - Meilleur espoir : en concurrence entre les meilleurs des classes Baby & Puppy par race, - Meilleur Jeune : en concurrence entre le meilleur mâle et

la meilleure femelle de la classe Jeune et par race, - Meilleur Vétéran : entre le meilleur mâle et la meilleure femelle de la classe Vétéran et par race, - Meilleur Mâle : entre les meilleurs mâles de chaque classe (Jeune- Vétéran- Adulte – Champion) et par race, - Meilleure Femelle : entre les meilleures femelles de chaque classe (Jeune- Vétéran- Adulte – Champion) et par race. - Désignation d'un Meilleur de Race et d'un Best In Show Un trophée sera remis au meilleur chien de la RE Un même chien pourra participer à autant de R.E. qu'il le souhaite. Les trois affixes les plus représentés seront primés.

Article 4 : Classes et tarifs

Attention : Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

Les différentes classes individuelles proposées durant les Régionales d'Élevage seront :

Baby : de 4 à 6 mois donnant droit à l'attribution du Meilleur Espoir,

Puppy : de 6 à 9 mois donnant droit à l'attribution du Meilleur Espoir,

Jeune : de 9 à 18 mois donnant droit à l'attribution du Meilleur Jeune,

Intermédiaire : de 15 à 24 mois donnant droit à l'attribution du « **LION D'OR** » et/ou « **LION D'ARGENT** » en compétition avec la classe ouverte,

Ouverte : à partir de 15 mois donnant droit à l'attribution du « **LION D'OR** » et/ou « **LION D'ARGENT** », en compétition avec la classe intermédiaire,

Champion : à partir de 15 mois pour les champions nationaux de CS ou internationaux des pays membres de la FCI (justificatif à fournir) donnant droit à l'attribution du « **LION D'OR** » et/ou « **LION D'ARGENT** »,

Champion du Club : à partir de 15 mois sous présentation du Diplôme délivré par le C.C.T.F. – Ne permet pas de concourir pour le « **LION D'OR** » &/ou le « **LION D'ARGENT** », mais entre en compétition pour le Meilleur de Race,

Vétéran : à partir de 8 ans révolus donnant droit à l'attribution du Meilleur Vétéran,

Classe d'Élevage : (classe pouvant être constituée au poteau) Pour trois à cinq chiens de race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle (1) produits par le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Deux catégories sont prévues : « Adultes » (classe Ouverte, Intermédiaire, Champion, Jeune) et « Baby/Puppy »

Lot Reproducteur : (classe pouvant être constituée au poteau) pour tout sujet engagé se présentant avec au moins 5 de ses sujets, issus de 2 partenaires pour les femelles et de 3 partenaires pour les mâles, eux-mêmes inscrits en classe individuelle.

Règlement des engagements : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre du CCTF par chèque bancaire ou postal, CB, ou mandat international pour les étrangers.

Présentation : il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

****L'exposant est responsable du bien-être du chien qu'il a inscrit à la manifestation. Il doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter de placer l'animal dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé. Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.**

Refus ou Exclusion :

1/ des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser après les avoir acceptés.

2/ des chiens : à l'entrée ou en cours d'exposition.

A/ ceux refusés par le service vétérinaire

B/ ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés.

C/ ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

D/ ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

Jugements : les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement exclus par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite. Les jugements et qualificatifs seront identiques à une exposition traditionnelle, mais il ne sera pas délivré de CACS et RCACS de la S.C.C.

LION D'OR - Le **LION D'OR** ne peut être accordé qu'à un chien classé 1 « excellent » en classe Ouverte ou en classe Intermédiaire ou en classe Champion à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas obligatoirement la première place. Les juges font les propositions pour le **LION D'OR** d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine Reconnu.

Il appartient au Club de s'assurer pour l'homologation du **LION D'OR** que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2^e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le **LION D'OR** il peut lui être accordé le **LION D'ARGENT**.

Confirmation : Les chiens présentés pourront être examinés par un expert français présent. Se munir impérativement du formulaire de demande correctement rempli et signé, du certificat de naissance et de la carte d'identification du chien à confirmer. Le tatouage sur le chien doit être parfaitement lisible.

Les frais de participation aux R.E. (Régionale d'Élevage) seront identiques pour toutes les Régionales d'Élevage. Le tarif dégressif s'applique uniquement aux classes Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Champion en cas d'engagement de plusieurs chiens ayant le même propriétaire. Les classes Baby, Puppy, Vétérin n'entrent pas dans le tarif dégressif en cas d'engagement de plusieurs chiens ayant le même propriétaire. (1) NB : sont considérées comme classe individuelle les classes Ouverte, Intermédiaire, Jeune, Débutant, Puppy, Vétérin, Champion de Beauté.

Article 5 : Fonctionnement des R.E.

- Des régions limitrophes ne doivent pas organiser la même année de Régionale d'Élevage.

- Il pourra être mis en place des « jurys » de morphologie, de caractère et de mensurations (Grille de cotation). Les jugements peuvent s'effectuer avec un juge individuel ou par un jury collégial. Dans ce cas chaque exposant devra présenter obligatoirement son chien dans l'ordre suivant : 1/ Jury de mensurations : (au minima 1 juge ou 1 assesseur ou 1 membre d'une des commissions d'élevage) 2/ Jury de caractère et de comportement : (T.A.N renvoi à la fiche du TAN en vigueur) (au minima 1 juge ou 1 assesseur ou 1 membre d'une des commissions d'élevage) 3/ Jury de morphologie : le jury doit comporter au moins un juge qualifié de la S.C.C. Un qualificatif est attribué compte tenu du standard de la race examinée (LA, ET, ST, TT) et de l'allure générale du sujet présenté. Qualificatifs pouvant être attribués : Excellent, Très Bon, Bon, Suffisant (Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Champion, Vétérin). Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur (Baby, Puppy).

Article 6 : Réclamations, Sanctions, Responsabilité

A/ Réclamations : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont

sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de **100 €** qui restera acquise au club organisateur si, après examen, elles sont reconnues sans fondement. Dans le cas des litiges et/ou de réclamations, seuls les statuts et règlement intérieur du club sont appliqués, complétés si nécessaire par les règlements généraux de la cynophilie édités par la S.C.C.

B/ Sanctions : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le C.C.T.F, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées à la S.C.C. ;

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur - les exposants qui auront fait une fausse déclaration - les exposants qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité

- les exposants qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte à l'intégrité des Juges, du C.C.T.F et de la S.C.C

- les exposants qui auront remplacé un chien par un autre.

C/ Responsabilité : La société organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas que ce soit ou pour quelque cause que ce soit.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants, seuls responsables, acceptent d'une façon absolue, sans condition, ni réserve, tous les articles du présent règlement.

Article 7 : Service vétérinaire :

Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi – tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition – des chiens.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel. Il est nécessaire de se munir du carnet de vaccination du chien (**passport européen pour les étrangers**).

AVIS AUX EXPOSANTS ETRANGERS

1/ Le service des douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

2/ L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins 3 mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT EN FRANCE

1/ Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des chiens présentés sont assurés par un vétérinaire sanitaire désigné par le directeur des Services Vétérinaires du département. Ce vétérinaire peut refuser l'admission des animaux pour non-conformité aux normes sanitaires. Mes animaux doivent être en parfaite santé. L'origine de chacun d'eux devra pouvoir être justifiée à tout moment.

IMPORTANT : Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux, pour le 11/11/2019, photocopie du certificat de vaccination contre la rage des chiens provenant de l'étranger.

VERY IMPORTANT The administration departmental veterinary force the organizers to give to the service departmental veterinary surgeons, for 11/11/2019 photocopy of the certificate vaccination against the rage of the dogs coming from abroad. We ask you to join this photocopy to your sheet of engagement.

Affichage : aucun panneau n'est autorisé, de même la distribution de prospectus est interdite.

***** Pour tout point non précisé dans ce règlement, c'est le règlement en vigueur de la S.C.C. qui est applicable**

RÈGLEMENT DU TITRE DE CHAMPION DU CCTF (maj 29-01-2019)

Article 1 : OBJET

L'objectif du championnat de Beauté du Club est d'attribuer le titre de CHAMPION du club aux sujets de chacune de nos quatre races Tibétaines, Mâle et Femelle, qui se distinguent particulièrement et régulièrement au cours des manifestations spéciales d'Élevage, organisées par le Club des Chiens Tibétains de France et jugées par des Juges français ou Étrangers, spécialistes de nos races. Ce titre de champion du club n'étant pas un titre SCC mais simplement un concours interne au club, il ne pourra pas figurer sur le pédigrée. Le qualificatif excellent obtenu pourra servir à l'inscription dans la grille de cotation.

Article 2 : CERTIFICATS

Des Certificats d' Aptitude au Championnat du Club – titres appelés « LION D'OR » & « LION D'ARGENT » peuvent être accordés dans les expositions régionales d'élevage du club. – 1 LION D'OR (et un LION D'ARGENT) mâle. – 1 LION D'OR (et un LION D'ARGENT) femelle.

Article 3 : CONDITIONS D'ATTRIBUTION

3-a- A l'issue des jugements le juge peut attribuer le LION D'OR au meilleur entre les premiers des classes Intermédiaire, Ouverte et Champion, à condition qu'ils aient obtenu le qualificatif EXCELLENT.

3-b- De la même façon le LION D'ARGENT pourra être attribué au second meilleur mâle et à la seconde meilleure femelle.

3-c- Le propriétaire d'un chien Tibétain qui reçoit un certificat d'Aptitude au Championnat du Club reconnaît qu'en aucun cas cela ne constitue un titre de champion du club. Seul le diplôme décerné par le club après fourniture du dossier complet d'homologation peut être reconnu comme titre de champion du club.

3-d- Si l'un des chiens ci-dessus est déjà champion du club il ne participera pas à l'attribution des LION D'OR et D'ARGENT et c'est le chien placé juste après lui dans sa classe qui pourra, lui, y participer.

Article 4 : TITRE DE CHAMPION DU CLUB

4-a- Le titre de Champion du CCTF sera décerné au mâle et à la femelle de chaque race ayant obtenu les récompenses suivantes ; attribuées par 3 juges différents ; 1 LION D'OR en régionale

d'élevage, 1 excellent à la Nationale d'Élevage et 1 CACS en spéciale de race.

4-b- Le Diplôme de Champion Jeune de l'année sera décerné au mâle et à la femelle ayant obtenu dans l'année, sous 3 juges différents : 1 excellent en Cl. Jeune à la Nationale d'Élevage plus un 1^{er} excellent en Cl. Jeune en spéciale de race et un 1^{er} excellent en Régionale d'Élevage.

Le Diplôme de Champion Vétéran de l'année sera décerné au chien ayant obtenu : 1 excellent en Cl. Vétéran à la Nationale d'Élevage plus un excellent en Cl. Vétéran en spéciale de race et un 1^{er} Exc. en Régionale d'Élevage.

4-c- Pour obtenir ce titre et/ou ces diplômes, le chien devra présenter un pédigrée complet et être au minimum Niveau 2 de la Grille de sélection de la SCC en vigueur à compter du 1^{er} JANVIER 2018.

4-d- L'homologation devra être demandée au CCTF dès que les différents résultats auront été obtenus.

4-e - Si dans les deux ans* après l'obtention du premier LION D'OR, un chien ne peut faire homologuer son titre pour cause de dossier incomplet, le chien ayant obtenu le LION D'ARGENT (derrière ce premier LION D'OR) pourra faire valoir ses droits à l'homologation.

Article 5 : ATTRIBUTION DES DIFFERENTS TITRES :

5-a- Champion du club (entre intermédiaire, ouverte et champion) : Un LION D'OR /RE + Un CACS/Spéc. + Un exc. /NE, sous trois juges différents.

5-b- Champion Jeune de l'année : Un 1^{er} exc. /RE + Un 1^{er} exc. /NE et Un 1^{er} Exc. en spéciale sous trois juges différents.

5-c -Champion Vétéran de l'année : Un 1^{er} exc. /RE + Un 1^{er} exc. /NE et Un 1^{er} Exc. en spéciale sous trois juges différents.

NB : Ce règlement s'appliquera à compter de JANVIER 2019. Le club dispose d'un délai de deux mois pour instruire la demande à la date de réception du dossier complet.

Délai de deux ans : On entend par espace-temps de deux ans le délai qui peut s'écouler en amont et en aval de la date d'obtention du LION D'OR pour avoir les certificats et/ou qualificatifs requis par le présent règlement.



CLUB DES CHIENS TIBETAINS DE FRANCE

Association Nationale Officielle chargée de la conduite des races tibétaines en France
Affilié à la Société Centrale Canine – Agréée par le Ministère de l'Agriculture
Siège social : 290 Impasse des Tournesols – Le Clos des Oliviers - 83390 Cuers

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT 2020

A renvoyer à : CCTF Trésorerie – Mme Chancel – 5. Rue de la Bronche – 30290 St Victor La Coste
Païement à l'ordre du C.C.T.F.

N° d'adhésion (pour le renouvellement) : Je soussigné : Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom

Adresse :

Code postal : Ville : Tél. :

Adresse Email :

Profession :

Affixe (pour les éleveurs)
.....

Race(s) Tibétaines possédée(s)
.....

Demande mon Adhésion (ou renouvelle ma cotisation) au C.C.T.F. en qualité de :

Membre Actif = 36 €

Couple = 55 €

Bienfaiteur = 72 € ou plus

Eleveur = 60 €

Couple Eleveurs = 60 €

+ 12 € par an pour l'étranger

1° Je suis parrainé (e) par :

2° je demande le parrainage du Club :

Date :

Signature du demandeur :

RÉCOMPENSES OFFERTES PAR LE CLUB

Lhassa Apso - Shih-Tzu - Épagneul du Tibet - Terrier du Tibet

1 Rosette à tous les « Lion d'Or » & « Lion d'Argent »

1 rosette/coupe à tous les 1^{er} et 2^e EXC

de chaque classe et de chaque race

LOT D'ELEVAGE

1 Coupe pour le meilleur lot de chaque race

LOT REPRODUCTEUR

1 Coupe pour le meilleur lot de chaque race

MEILLEUR CHIEN DE LA R.E. 2019

1 Coupe

SPÉCIALES, RÉGIONALES & BABY SHOW 2020

Spéciales de Race 2020

EXPOSITION CACS	DATE	JUGE PRESENTI
Paris Dog Show	11/01/2020	M. Dewaele
Chartres	14/06/2020	M. Madec
Chateaubriand	05/07/2020	M. Dumont
Maltot	14/07/2020	Mme Tranchant
Douai	21/11/2020	M. Escoffier
Avignon	22/11/2020	Mme Chancel

EXPOSITION CACIB	DATE	JUGE PRESENTI
Toulouse	23/02/2020	M. Soulat
Montluçon	15/03/2020	M. Moran (Lhassa et Epagneul) M. Nodalli (Shih Tzu et Terrier)
Colmar	04/04/2020	Mme Eisner (AT)
Lyon	19/04/2020	Mme Alavoine
Bordeaux	13/09/2020	M. Baskaran (SP)
Rouen	05/12/2020	M. Teppaz Misson

Régionales 2020

EXPOSITION	DATE	JUGE PRESENTI
Chateaubriand	04/07/2020	Mme Botussi-Jocquel
Rouen	../12/2020	M. Istas

Baby Show 2020

EXPOSITION	DATE	JUGE PRESENTI
Pierrefeu du Var	17/05/2020	A définir

Le jury est susceptible de modifications en fonction des décisions des Sociétés Canines Régionales, du nombre de chiens inscrits et de la disponibilité des juges.

**** NATIONALE D'ÉLEVAGE - MONTLUÇON** Samedi 14 Mars 2020 - Inscriptions www.cedia.fr

Épagneul Tibétain	M. Lionel Prouve (GB)
Lhassa Apso	M. Bruno Nodalli (IT)
Shih-Tzu (classes adultes)	M. Cassandre Mattera (FR)
Terrier du Tibet & Shih Tzu (autres classes)	M. Tony Moran (GB)

**** CONGRES MONDIAL du Terrier Tibétain**

11-12-13 septembre 2020 à **AGNETZ** (60600)

STATISTIQUES DES CHIENS INSCRITS

Race	Sexe	Classe	Numéro	Total
LHASA APSO	Mâle	OUVERTE	1 à 1	1
		NE CONCOURANT PAS	2 à 2	1
	Femelle	JEUNE	3 à 3	1
		OUVERTE	4 à 4	1
		VETERAN	5 à 5	1
		NE CONCOURANT PAS	6 à 6	1
SHIH TZU	Mâle	BABY	7 à 7	1
		JEUNE	8 à 8	1
		INTERMEDIAIRE	9 à 9	1
		OUVERTE	10 à 12 32-33	5
		CHAMPION	13 à 13	1
	Femelle	BABY	14 à 15	2
		PUPPY	16 à 16	1
		JEUNE	17 à 17	1
		INTERMEDIAIRE	18 à 20	3
		VETERAN	21 à 21	1
EPAGNEUL TIBETAÏN	Mâle	OUVERTE	22 à 22	1
	Femelle	JEUNE	23 à 23	1
		OUVERTE	24 à 24	1
		VETERAN	25 à 25	1
TERRIER DU TIBET	Mâle	CHAMPION	26 à 26	1
		VETERAN	27 à 27	1
	Femelle	BABY	28 à 28	1
		OUVERTE	29 à 29	1
		CHAMPION	30 à 31	2
Total			33	

COUPLE

SHIH TZU Mme DE SIMONE Matted 9-18

Liste des chiens inscrits à la Régionale d'Élevage

LHASSA APSO

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 1 **STRANGER THINGS DELL'ALBERICO** LOF : 040510/04158 - id : 380260002974933 né le 20/10/17 (*SALIM DELL'ALBERICO x WHISBORNE ACTINARIA*) Prod : M. PAOLANTONI Stephano, Prop : Mme CHANUT Chantal

• NE CONCOURANT PAS •

- 2 **I AM THE CHARLY'S ANGEL** LOF : 036478/04045 - id : 250269810170254 né le 18/10/13 (*MUCH AND MORE LANDLUBBER x FANTASIE DES CONTES DE GWELANE*) Prod : Mme DANJOUX-CHOUVEL Marie, Prop : Mmes DANJOUX Nady / CHOUVEL Marie

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 3 **OM HEIDI DE KANG KHARKA** LOF : 040307/06160 - id : 250268732121724 née le 31/05/18 (*LIHOANG DE KOEMPFER x GANDJA DE KALING CHU*) Prod : Mme CHANUT Chantal, Prop : Mmes DANJOUX Nady / CHOUVEL Marie

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 4 **O'DARLING DU CHEMIN DES TROIS JOYAUX** LOF : 040293/06130 - id : 250268600157635 née le 14/03/18 (*LIHOANG DE KOEMPFER x OTHANGI'S MANDI-CHU*) Prod : Mme ALAVOINE Véronique, Prop : Mme CHANUT Chantal

• CLASSE VETERAN FEMELLE •

- 5 **GANDJA DE KALING CHU** LOF : 034235/05659 - id : 250269604481041 née le 25/09/11 (*TRASCHI-DELEG LOBSANG MAX x CHATAIGNE*) Prod : Mme MORIN Annette, Prop : Mme CHANUT Chantal

• NE CONCOURANT PAS •

- 6 **ONLY YOU MY NEPALE DES FILLOTS DE MORPHEE** LOF : 040485 - id : 250269811554291 née le 11/09/18 (*I AM THE CHARLY'S ANGEL x ISHANI DIPIK'UGHO DES FILLOTS DE MORPHEE*) Prod : Mlle RAMIREZ Liz, Prop : Mmes DANJOUX Nady / CHOUVEL Marie

SHIH TZU

• CLASSE BABY MALE •

- 7 **PRIDE'N PREJUDICE DE FU XING** LOF : 085074 - id : 250268600243093 né le 27/05/19 (*SAFFRON SHERHY ISKANDER x JUST A DREAM COME TRUE WINDPAW*) Prod et prop : Mme JAFFARD Valérie

• CLASSE JEUNE MALE •

- 8 **ONO-LULU DU DOMAINE DU SHILOH** LOF : 083137 - id : 250268732506316 né le 25/11/18 (*NATHAN-NARCOS DU DOMAINE DU SHILOH x TEENANGEL NASTY*) Prod et prop : Mme AVRIL Nathalie

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 9 **O'LING DU DOMAINE DES JOYAUX TIBETAINS** LOF : 082197 - id : 250268732386004 né le 04/08/18 (*JIRAYA DU MAS DE QUERCY x HINAE DES MERVEILLES D'OCEANE*) Prod : Mme RICARD Brigitte, Prop : Mme DE SIMONE Mattea

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 10 **(CH) MAXI DE KAGYU LING** LOF : 074665/07717 - id : 250269606684183 né le 23/03/16 (*FIREWORKS DE HILLSBURY x TEENANGEL DARK EYED KHANDO*) Prod : Mme ARDILLY-NICOLAI Isabelle, Prop : Mme NICOLAI Isabelle
- 11 **NEWTON BABY TCHANG DE L'ENCRE DE CHINE** LOF : 079420/07976 - id : 250269606919577 né le 04/08/17 (*DAVINICODEDESLOGESDEKARITAXEGERIESTARDEL'ENCREDECHINE*) Prod et prop : Mme DEPECKER Sandrine
- 12 **NIRVANA DES AMOURS DE PYRENE** LOF : 077483/07881 - id : 250268712563518 né le 04/03/17 (*JEDIS DE LA MEUTE D'ULANE x J'HALLUCINE LOVELY DE LA JASSE PROVENCALE*) Prod et prop : Mme REYNAUD-MILLET Martine
- 32 **NEPAL DU DOMAINE DE SONAM** LOF : 077126/07855 - id : 250269606830146 né le 14/01/17 (*SAFFRON SHERHY MACHO x IMPROBABLE IDYLLE DU DOMAINE DE SONAM*) Prod : Mlle RONGER Stéphanie, Prop : M. GAUBERT Paul

(C)

33 NANGA PETIT BOUDDHA LOF : 080037 - id : 250268501387250 né le 03/12/17 (*MATCHO OF KIEU TEMPLE x HELENE DE LA FONTAINE DU BEAU REGARD*) Prod et prop : Mme EYDOUX Monique

• **CLASSE CHAMPION MALE** •

13 (CH) GUIZMO KHY MAHO DU SOLEIL LEVANT LOF : 060043/06651 - id : 250268710088032 né le 19/10/11 (*DON-PERIGNON KHY MAHO DU SOLEIL LEVANT x BISCOTTE KHY MAHO DU SOLEIL LEVANT*) Prod : Mme FABIANI Paulette, Prop : Mme ROBERT Micheline

• **CLASSE BABY FEMELLE** •

14 PASHMINA DES AMOURS DE PYRENE LOF : 084811 - id : 250268712837546 née le 26/06/19 (*ELIOT DES AMOURS DE PYRENE x MHE LISSA BLACK PEARL DES AMOURS DE PYRENE*) Prod et prop : Mme REYNAUD-MILLET Martine

15 PERLITA DES AMOURS DE PYRENE LOF : 084812 - id : 250268712837706 née le 26/06/19 (*ELIOT DES AMOURS DE PYRENE x MHE LISSA BLACK PEARL DES AMOURS DE PYRENE*) Prod et prop : Mme REYNAUD-MILLET Martine

• **CLASSE PUPPY FEMELLE** •

16 PI-CA-SOHO DE FU XING LOF : 084499 - id : 250268600241247 née le 31/03/19 (*SAFFRON SHERHY YOU AND ONLY x LOVER DOSE DE FU XING*) Prod et prop : Mme JAFFARD Valérie

• **CLASSE JEUNE FEMELLE** •

17 ODALYS DU DOMAINE DU SHILOH LOF : 083138 - id : 250268732506288 née le 25/11/18 (*NATHAN-NARCOS DU DOMAINE DU SHILOH x TEENANGEL NASTY*) Prod et prop : Mme AVRIL Nathalie

• **CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE** •

18 O SHIH MINH SHAH ABBAS LOF : 081501/12165 - id : 250268712718644 née le 19/05/18 (*DANDELION SHAH ABBAS x IMAGE IN AIR TAIHE DIAN*) Prod : M. KLEIN Jean-Claude, Prop : Mme DE SIMONE Mattea

19 O'DAMAY DE KAGYU LING LOF : 082114 - id : 250269590053587 née le 01/08/18 (*MAXI DE KAGYU LING x NAOMI HORUS CAMPBELL DE KAGYU LING*) Prod : Mme ARDILLY-NICOLAI Isabelle, Prop : Mme NICOLAI Isabelle

20 SAFFRON SHERHY SPICY THING RKF : 5209808 - id : 643095317832937 née le 26/12/17 (*BODANI THIMORYUNGCH'IV.SJISANLINGxSAFFRONSHERHYEVRIKKA*)Prod:MmeCHERKASOVAIrina,Prop:MlleJOLYSonia

• **CLASSE VETERAN FEMELLE** •

21 FID'JHEE-LITTLE-FLOWER DE SARANANKARA LOF : 055623/09223 - id : 250269604068311 née le 28/06/10(*CHEGAY-VARAHDUVALD'EONxAX'LDUVALD'EON*)Prod:M.JEANNEYSteve,Prop:MmeVENTREHélène

EPAGNEUL TIBETAIN

• **CLASSE OUVERTE MALE** •

22 O'SURYA DES PLATEAUX DU CHANGTHANG LOF : 010533/01443 - id : 250269608043588 né le 17/02/18 (*JARAK DE DO GAN BAY x RUSKARINTEEN JASMIINI*) Prod : M. Mme VAZELLES Jean-Luc / BAVERA Ghislaine, Prop : Mme EGIDI Monique

• **CLASSE JEUNE FEMELLE** •

23 OBYE DES TIBETAINS DU SOLEIL LOF : 011027 - id : 250269608208277 née le 28/11/18 (*FREDDIE MERCURY AT SAMSKARA x GUSHI DES TIBETAINS DU SOLEIL*) Prod et prop : M. Mme GUEGUEN Jean-Claude et Danièle

• **CLASSE OUVERTE FEMELLE** •

24 NANJI DES TIBETAINS DU SOLEIL LOF : 010208/01933 - id : 250269608010949 née le 16/08/17 (*LIANG DES TIBETAINS DU SOLEIL x GUSHI DES TIBETAINS DU SOLEIL*) Prod et prop : M. Mme GUEGUEN Jean-Claude et Danièle

• **CLASSE VETERAN FEMELLE** •

25 (CH) GIPSY DE DO GAN BAY LOF : 006585/01497 - id : 250268710098017 née le 14/11/11 (*WILBUR OF LOLLIPOP x DAHRA DE DO GAN BAY*) Prod et prop : Mme EGIDI Monique

(C)

(C)

TERRIER DU TIBET**• CLASSE CHAMPION MALE •**

- 26 (CH) JAMYANG JAMPAY DES SOURCES DU SALAISON** LOF : 011184/01528 - id : 250269802261372 né le 18/04/14 (*FEEL GOOD DES SOURCES DU SALAISON x SWEET CAROLINE ETXEGORRI*) Prod et prop : Mme DA COSTA Sylvette

• CLASSE VETERAN MALE •

- 27 (CH) FEEL GOOD DES SOURCES DU SALAISON** LOF : 010128/01425 - id : 250269604893398 né le 23/12/10 (*CIQALA RILEE WINNER TAKES ALL x A'YANG CHEN MO DES SOURCES DU SALAISON*) Prod et prop : Mme DA COSTA Sylvette

• CLASSE BABY FEMELLE •

- 28 PIPPA DES SOURCES DU SALAISON** LOF : 012475 - id : 250268732677412 née le 31/05/19 (*FEEL GOOD DES SOURCES DU SALAISON x GYANTSE KARMA LHAMO DES SOURCES DU SALAISON*) Prod et prop : Mme DA COSTA Sylvette

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 29 DAWA'S JINGLE BELL DKK** : 20193/2015 - id : 208210000554183 née le 20/11/15 (*DAWA'S DINO-LAMLEH x LAMLUX HALLELUJA AT DAWAS*) Prod : Mme BREILEV Merethe, Prop : Mme ANDERSEN Lene

• CLASSE CHAMPION FEMELLE •

- 30 (CH) GYANTSE KARMA LHAMO DES SOURCES DU SALAISON** LOF : 010539/01742 - id : 250268500519789 née le 18/12/11 (*ATISHA' FORTUNE HUNTER x SWEET CAROLINE ETXEGORRI*) Prod et prop : Mme DA COSTA Sylvette
- 31 (CH) JIND'HIMALAYA DES SOURCES DU SALAISON** LOF : 011418/01844 - id : 250268731272592 née le 10/12/14 (*FEEL GOOD DES SOURCES DU SALAISON x GYANTSE KARMA LHAMO DES SOURCES DU SALAISON*) Prod et prop : Mme DA COSTA Sylvette



LISTE DES EXPOSANTS

Mme ANDERSEN Lene 37 A, rue de la Forêt Verte 7340 HEISDORF LUXEMBOURG.....	29
Mme AVRIL Nathalie 18, impasse du Flamant 30220 AIGUES MORTES - 06 61 84 47 24.....	8-17
Mme CHANUT Chantal Bastide la Figuette Chemin de la Clouachière 83390 PIERREFEU DU VAR - 06 82 65 86 13.....	1-4-5
Mme DA COSTA Sylvette 140, Chemin Neuf 34400 LUNEL VIEL - 04 67 83 63 93.....	26-27-28-30-31
Mmes DANJOUX Nady / CHOUVEL Marie 4, place Jules Guesde 69007 LYON - 06 80 05 58 17.....	2-3-6
Mme DE SIMONE Mattea Lot. Lanciatojo 118, allée des Capucines 20290 BORGIO - 06 45 29 44 62.....	9-18
Mme DEPECKER Sandrine 15, rue Pasteur 06400 CANNES - 07 50 52 20 10.....	11
Mme EGIDI Monique 1140, montée de l'Ancienne Ecole 38270 PRIMARETTE - 04 74 84 50 81.....	22-25
Mme EYDOUX Monique Rés. la Clairière - Bât. K 12, chemin du Val des Bois 13009 MARSEILLE - 06 47 08 68 14.....	33
M. GAUBERT Paul 4, boulevard du Felibrige 13009 MARSEILLE - 06 82 05 90 46.....	32
M. Mme GUEGUEN Jean-Claude et Danièle Villa Tomarini 100, Ancien Chemin du Val à St Maxim 83149 BRAS - 06 60 91 05 35.....	23-24
Mme JAFFARD Valérie Lieu-dit la Barrière 82340 DONZAC - 06.51.37.42.70.....	7-16
Mlle JOLY Sonia 209, avenue Jacques Guillermez 38630 LES AVENIERES - 06 34 08 09 39.....	20
Mme NICOLAI Isabelle Chemin des Canfiers 83170 TOURVES - 06 14 80 80 13.....	10-19
Mme REYNAUD-MILLET Martine 1, rue du Carignan 66300 THUIR - 06 12 09 85 87.....	12-14-15
Mme ROBERT Micheline 16, rue Chemin Creux 34290 SERVIAN - 04 67 39 16 03.....	13
Mme VENTRE Hélène Bastide le Clos des Vignes 1420, route de l'Arc 13122 VENTABREN - 06 26 53 70 92.....	21



Réalisation :

SARL - 67 rue du G^{nl} Leclerc - 67202 WOLFISHEIM - R.C.S. TOULOUSE B 389912189
 Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

LISTE DES CHIENS INSCRITS AU TAN

Cat	Identification	Nom du chien	Exposant
19	250269590053587	O'DAMAY DE KAGYU LING	Mme NICOLAI Isabelle
23	250269608208277	OBYE DES TIBETAINS DU SOLEIL	M. Mme GUEGUEN J.C. et D.
29	208210000554183	DAWA'S JINGLE BELL	Mme ANDERSEN Lene



Depuis **25** ans

au service de la cynophilie



Cédia
VOTRE PARTENAIRE EXPO

engagements en ligne & résultats des expositions

cedia.fr



facebook.com/cedia.fr/



Produits aux extraits végétaux - Ligne de soins - Beauté - Entretien - Pour chiens et chats

Royale Perfection



AROMATHÉRAPIE & BEAUTÉ - TOILETTAGE PARFAIT RING ET QUOTIDIEN - PRODUITS BIEN ÊTRE
PROBLÈMES DE PEAU - PRODUITS SPÉCIFIQUES



 **PURINA**
PRO PLAN
OPTI NUTRITION

**PARTENAIRE
DE NOTRE CLUB**

**POUR VOUS AIDER
À EXPRIMER TOUT LE
POTENTIEL DE VOS
CHIENS**

Une gamme
courte, à forte
notoriété et
recommandée
par les
professionnels

La science
aux côtés
des chiens
d'exception

Une technologie
exclusive de
fabrication

Des apports
optimisés en
nutriments

Une appétence
améliorée

En vente auprès de votre vétérinaire
et dans les magasins spécialisés (animaleries, jardineries...)

Une info ? Un conseil ?

 **N°Vert 0 800 226 462** (appel gratuit depuis un poste fixe)

ou www.purina-proplan.fr

 **PURINA**

Leur Bien-être, Notre Passion.